

Collaborateur Comptable en Cabinet d'Expertise Comptable



Missions

- Saisie comptable en fonction alors de la taille de l'entreprise (TPE)
- Révision des comptes (ex : suivi des PV latentes sur Opvcm, Intérêts de compte courant...)
- Etablissement des comptes annuels et de la liasse fiscale
- Suivi des tableaux de bord et de gestion
- Déclarations fiscales (TVA, IS, CFE, CVAE...)
- Elaboration éventuelle des fiches de paie et des déclarations sociales (DSN, Retraite, Prévoyance, Mutuelle)
- Rédaction des procès-verbaux d'assemblée liés à la clôture des comptes
- Etablissement de prévisionnels liés à la création d'entreprise



Aptitudes

- Qualités de rigueur et de méthode
- un sens commercial
- À l'écoute de ses clients



Formation

- BAC +3 DCG complété par plusieurs années d'expérience en entreprise comme aide comptable et/ou en cabinet d'expertise-comptable comme assistant collaborateur comptable.



Salaire

- 1900 à 2500 euros bruts par mois en fonction du poste et de l'expérience.



Evolution

- Après une expérience de plusieurs années en cabinet, le comptable pourra donc évoluer sur un poste de chef de mission en cabinet d'expertise comptable ou de Comptable unique / Chef comptable en entreprise.